



FOIRE AUX QUESTIONS DE LA DRI

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Quand dois-je préparer mon séjour à l'étranger ?

Quels sont les critères de sélection ?

A quel niveau d'études puis-je partir ?

Pour combien de temps ?

Quelles sont les conditions de nationalité pour présenter ma candidature ?

Faut-il passer des tests de langue ?

Dans les pays où la langue n'est pas très diffusée, quelle sera la langue d'enseignement ?

Qui s'occupe de la recherche de logement dans mon pays d'accueil ?

Combien coûte une mobilité et quelles sont les aides financières ?

Peut-on effectuer plusieurs mobilités à l'étranger ?

*Pour en savoir plus, rendez-vous sur nos pages web ou notre page Facebook
Ou venez nous consulter au bâtiment d'Alembert pendant nos horaires
d'ouverture au public*

Quand dois-je préparer mon séjour à l'étranger ?

Il se prépare une année à l'avance. Si vous êtes en L2, vous devez préparer votre séjour pour partir en L3 et ainsi de suite. Se renseigner dès le mois d'octobre et candidater entre mi-novembre et mi-janvier sur votre ENT.

Quels sont les critères de sélection ?

La sélection est effectuée par l'enseignant coordinateur des échanges dans la filière, puis lors d'une commission interdisciplinaire pour les départs en convention.

La sélection prend en compte : le dossier universitaire de l'étudiant, sa motivation, l'adéquation du séjour avec le cursus d'études, la hiérarchisation de ses vœux et son niveau dans la langue d'enseignement du pays d'accueil.

Au niveau d'un Master recherche, l'intérêt du projet de recherche du candidat et son rapport avec la destination choisie sont d'une importance primordiale.

A quel niveau d'études puis-je partir ?

Vous pouvez partir dans le cadre d'une Licence 3, d'un Master 1, d'un Master 2 recherche ou professionnel ou d'un doctorat. La majorité des étudiants participant à un échange sont inscrits en 3ème de Licence.

Attention : certains accords sont ouverts uniquement à un seul niveau d'études (Licence ou Master). Vous retrouverez cette information dans les fiches descriptives de chaque établissement (rubrique échange).

Pour combien de temps ?

Pour 1 ou 2 semestres en fonction de l'accord signé avec l'établissement partenaire et selon ce qui est autorisé par votre département ou Master.

Quelles sont les conditions de nationalité pour présenter ma candidature ?

Il n'y a plus de conditions de nationalité pour le programme Erasmus

Les étudiants non-européens, régulièrement inscrits dans une université française pour y préparer un diplôme, peuvent présenter leur candidature pour un programme d'échange Erasmus ou International.

Faut-il passer des tests de langue ?

Dans le cadre du programme Erasmus, il n'est généralement pas exigé d'examen en langue. Il est toutefois nécessaire d'avoir une bonne compréhension de la langue du pays.

Le test de langue TOEFL est OBLIGATOIRE pour les étudiants qui souhaitent postuler :

- au programme MICEFA
- aux universités anglophones du programme CREPUQ (Concordia, Mc Gill, Bishop's)
- à Huron College (Canada anglophone)
- à l'ANU (Australie)

Les résultats du TOEFL devront être obligatoirement fournis pour la date de dépôt des dossiers (dès le mois de décembre pour les dossiers MICEFA).

Attention : les places en région parisienne pour passer le TOEFL pendant les 3 derniers mois de l'année sont très rapidement pourvues. Aussi, inscrivez-vous dès que possible au test de langue, qui reste valable 2 ans après obtention.

Dans les pays où la langue n'est pas très diffusée, quelle sera la langue d'enseignement ?

Vous trouverez la langue d'enseignement dans les fiches descriptives de chaque Université. Nous vous conseillons de vous renseigner sur le site internet des Universités d'accueil car la langue d'enseignement peut différer au sein de chaque Université selon la faculté ou le niveau d'études.

Des cours intensifs de langue (CIEL) sont proposés aux étudiants Erasmus qui souhaitent partir vers les pays européens de langues les Moins Diffusées et les Moins Enseignées (MODIME). Les cours ont lieu juste avant la période d'études.

La plupart de ces Universités proposent également des cours d'initiation à la langue du pays pendant la durée du séjour.

Qui s'occupe de la recherche de logement dans mon pays d'accueil ?

La majorité des établissements d'accueil proposent des logements en résidence universitaire ou même hors campus. La recherche d'un logement reste une démarche personnelle et libre.

Vous pouvez vous renseigner sur le site internet de l'établissement étranger pour connaître les modalités d'accueil proposées.

Combien coûte une mobilité et quelles sont les aides financières ?

Le coût de la vie varie sensiblement d'un pays à l'autre, voir d'une ville à l'autre dans un même pays. Renseignez-vous sur le coût de la vie dans votre ville d'accueil (logement, transports, nourriture, ...) afin de prévoir le budget nécessaire à la totalité du séjour. Différentes aides financières à la mobilité existent mais elles ne couvrent pas l'ensemble des dépenses occasionnées.

Peut-on effectuer plusieurs mobilités à l'étranger ?

Vous pouvez cumuler plusieurs mobilités d'études ou stages dans les différents programmes, mais votre candidature ne sera pas prioritaire. Il n'est pas possible de cumuler deux séjours d'études erasmus.